



RESULTATS ET ANALYSE DU CAHIER DE DOLEANCES PROPOSE PAR L'URPS INFIRMIERS ARA

Rappel de l'objectif du questionnaire :

Ce questionnaire a été élaboré par l'URPS INFIRMIERS ARA spécialement pour chaque infirmier libéral qui se sent isolé et/ou non entendu par la ministre de la santé.

L'objectif est de faire remonter l'ensemble de vos réponses directement au Président de la République, à la Ministre de la Santé, aux Sénateurs et Députés.

Nous rendrons ces résultats publics, et chacun d'entre vous pourra les utiliser.

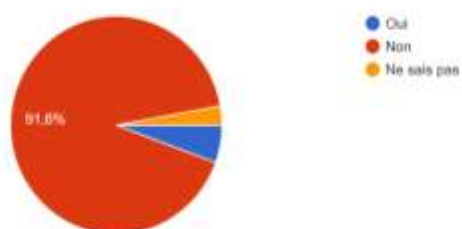
Modalités :

Questionnaire en ligne sur le Site URPS infirmiers ARA ouvert le 7 février et clos le 14 mars 2019.

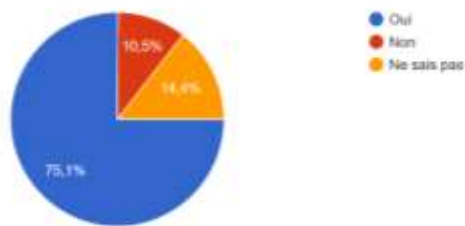
637 réponses soit 4% de la profession infirmière libérale en Auvergne Rhône-Alpes

QUESTIONNAIRE AVEC GRAPHIQUES

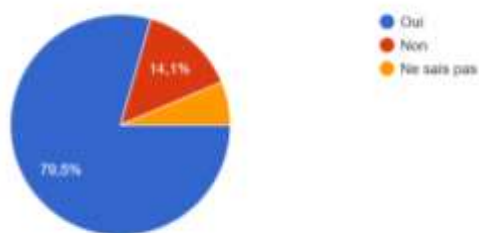
Pensez-vous qu'il est normal que la convention infirmière ne soit toujours pas signée après des mois de négociations difficiles malgré des besoins de santé toujours croissants?



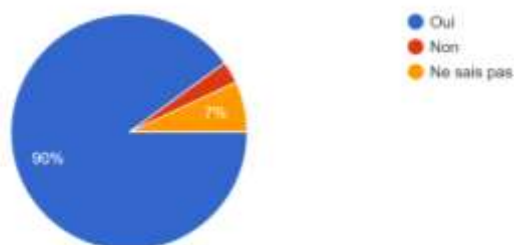
Pensez-vous que le rôle "d'infirmier(e) de famille" est une nécessité au regard des besoins de santé actuels? (Proposition du Sénat, rejetée par la Ministre de la Santé)



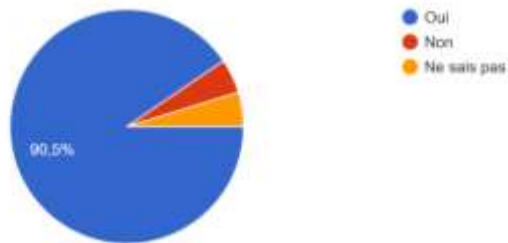
Sans concertation avec notre profession, Madame la Ministre s'apprête à modifier la loi pour étendre le champ d'intervention des aides-soignant(e)s au milieu ambulatoire avec possibilité de délégation directe du médecin afin d'assumer le rôle d'assistant(e) médical(e). Pensez-vous que ce serait à la profession infirmière d'assumer le rôle d'assistant(e) médical(e) et non aux aides-soignant(e)s?



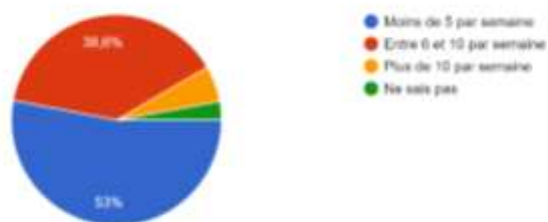
Etes-vous en attente d'une lettre clé de consultation infirmière en "accès direct" (sans prescription médicale)?



Pensez-vous que l'extension du droit de prescription des Infirmiers Libéraux rendrait de nombreux services aux patients et éviterait d'encombrer inutilement la salle d'attente des médecins généralistes ?



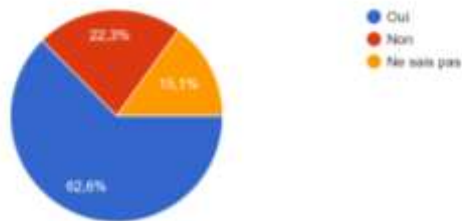
Vous êtes en visite ou appelé en urgence car le médecin n'est pas joignable pour adaptation de doses, de traitements, chutes, problème vital... A combien estimez-vous le nombre de cas par semaine ?



Pensez-vous qu'il soit nécessaire que la Ministre de la Santé s'entoure d'infirmiers libéraux experts pour élaborer un plan d'action annuel avec la profession infirmière en exercice libéral?



Pensez-vous que l'exercice libéral est en voie de disparition?



Notre analyse :

Il en ressort :

- Mal-être et sentiment de précarité de l'exercice libéral infirmier
 - o Le mépris institutionnel dont il se sent victime
 - o La frustration de ne pas pouvoir utiliser pleinement ses compétences
- Une volonté d'être présent dans les instances nationales et associé à la réflexion du système de santé
- L'infirmier libéral est une réelle ressource de premier recours non identifié
- La politique de santé à domicile est trop médico-dépendante et médico-centrée

Nos propositions :

- Participer activement et réellement à la réflexion sur le système de santé comme conseiller expert du ministre
- Elaborer un statut d'Infirmier de Famille sur un modèle de **Rémunération sur Objectifs de Santé Publique**
- Reconnaissance de la compétence de premier recours avec ouverture de consultation pour les patients chroniques
- Reconnaissance de la réalité du rôle de coordonnateur sanitaire **et** social au domicile du patient
- Casser les codes du « tout médecin »